POLITIQUE : un dossier de la Ligue de l'enseignement, « Quels rythmes de vie pour les élèves ? »

samedi 25 septembre 2010, par Rhuthmos

On trouvera sur le site de La Ligue de l'enseignement un dossier fort bien fait sur les rythmes scolaires.

Présentation du dossier

La question des rythmes scolaires constitue en matière de débat public un véritable cas d'école. Le sujet est complexe, ses implications sociétales sont sensibles et les parties prenantes de la discussion sont nombreuses. En outre, si chacun convient que le modèle actuel devrait être amélioré, la force des habitudes et des traditions pèse sur l'imagination sociale. Enfin, divers lobbies s'intéressent de près aux dates des départs en vacances, qui conditionnent des activités économiques vitales pour certains territoires.

Difficile dans ces conditions de s'entendre sur une définition du « bien commun ». Faute de quoi la plupart des acteurs se réclament de l'intérêt de l'enfant. Fort bien. Mais de quoi parle-t-on exactement ? S'agit-il de ses performances scolaires, de son bien-être, de son accès à la culture, de son temps de sommeil ?

Ce bel unanimisme est porteur de malentendus, cela contribue à expliquer le caractère récurrent d'un débat où curieusement tout le monde semble d'accord. C'est là que la délibération publique prend tout son sens. L'enjeu de la conférence nationale sur les rythmes scolaires est aussi bien d'ouvrir des espaces de consensus que de repérer les lignes de clivage. Il est essentiel, en démocratie, de comprendre les désaccords si l'on veut construire des compromis qui fassent sens. Car faute d'explorer ce qui nous divise, le risque existe de ne se réunir, in fine, que sur un compromis minimal ou illusoire. Avec en corollaire des politiques mal conçues.

Prendre acte des clivages, ce n'est pas s'engager dans un marchandage à qui cédera ceci en échange de cela. C'est au contraire se donner les moyens de surmonter les divisions en se donnant des objectifs réellement partagés, à partir desquels les acteurs puissent s'engager.

L'instruction du débat, la remontée d'expérience, les conditions de l'évaluation doivent être prises en compte. Et plus généralement la variété des situations appelle à déléguer une partie des décisions au plus près du terrain. Mais la plupart des acteurs reconnaissent la nécessité d'un cadre national. Dès lors les méthodes de la démocratie directe ne suffisent plus et on entre dans une logique de représentation, avec des corps constitués et l'intervention de la société civile organisée.

Il ne faut pas s’y tromper, le changement d’échelle engage un saut qualitatif : les positions ne sont pas élaborées de la même façon et les équilibres se construisent différemment. L’horizon de la réflexion évolue aussi : on n’est plus dans la recherche d’une simple harmonie entre divers intérêts collectifs, mais dans la question éminemment politique d’un choix de société. Raison de plus pour en débattre sérieusement.